

Mise à jour des connaissances des Membres du CSSCT

Code produit : 0EHR / Version : v2

FINALITE DE LA FORMATION

Mettre à jour ses connaissances concernant la réglementation du CSSCT
Approfondir les techniques d'analyses des situations de travail et des accidents du travail
Permettre aux participants d'échanger entre eux et avec l'intervenant sur leur retour d'expérience en tant que membres de CSSCT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer en tant que membre de CSSCT, et contribuer à son bon fonctionnement
- Développer une capacité d'analyse des accidents et maladies professionnelles, des situations de travail et des conditions de travail
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise
- D'autres objectifs particuliers seront fixés en fonction des spécificités des entreprises, de leur culture et de leurs ressources

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Toute personne renouvelant son mandat de membre du CHSCT (entreprise de moins de 300 salariés ou de plus de 300 salariés) après une durée de 2 mandats consécutifs ou non

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : Entre 35 et 21 heures / Entre 5 et 3 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Tour de table permettant un ajustement du contenu de la formation en fonction des spécificités professionnelles des participants (exercices, exemple...)
- Alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques des participants (études de cas, QCM, exercices)
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Chaque participant recevra un document de synthèse de tout ce qui aura été présenté
- Projection de films
- Travail en sous-groupes et travail intersession

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, ...

PROGRAMME

- ❖ **Le CSSCT**
 - Rappel des missions par un QCM permettant aux participants de faire le point

- ❖ **La réglementation**
 - Les principaux textes. Les principes généraux de prévention
 - Les obligations de l'entreprise
 - Les prescriptions qui tentent à garantir l'intégrité physique et psychique
 - Accidents du travail et maladies professionnelles
 - Violences et harcèlements en milieu professionnel
 - Responsabilité civile, la faute inexcusable
 - Responsabilité pénale, les personnes responsables
 - Point sur les nouveaux textes en vigueur

- ❖ **Les risques professionnels liés aux pratiques professionnelles**
 - Définition, terminologie
 - Différenciation entre dangers, dommages, et risques
 - La notion de prise de risque
 - Consignes et pratiques professionnelles

❖ Les outils d'analyse de poste

Suivant les demandes certains points seront plus particulièrement développés afin que les participants puissent accompagner l'entreprise face à son obligation d'évaluation des risques et d'amélioration des conditions de travail (cf. Liste ci-dessous. D'autres thèmes peuvent être abordés à la demande) :

- Le travail sur écran
- Les risques psychosociaux
- La prévention des TMS
- La charge physique – principes d'évaluation et moyens de prévention
- Le travail en hauteur
- Le travail en présence d'amiante
- L'outil de l'arbre des causes
- Travail et vieillissement
- Les interventions des entreprises extérieures
- Le bruit
- L'éclairage

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.